

*M. Horner (Acadia):*

D. A l'annexe H, page 55, je lis que le blé de printemps écoulé en 1956-1957 avait un poids élevé au boisseau et un fort rendement en farine. "Sa teneur en protéine et la valeur boulangère se sont toutefois établies au-dessous des moyennes polyennales..."

Jusqu'à quel point la teneur en protéine est-elle inférieure, et qu'entendez-vous par moyenne polyennale?

M. ANDERSON: La moyenne polyennale de la teneur en protéine du blé canadien est de 13.5 p. 100. Autant que je me souviens la teneur de la récolte de la campagne en cause s'établit à environ 12.7.

Le PRÉSIDENT: Annexe I? Approuvé.

*M. Horner (Acadia):*

D. L'annexe I laisse voir que les frais d'entreposage sont d'un quarante-cinquième de cent aux élévateurs terminus, chiffre qui me paraît inférieur à celui du taux en vigueur dans les élévateurs ruraux. —R. Il s'agit de nos propres élévateurs terminus.

D. Vous voulez dire dans les élévateurs terminus du gouvernement?—R. Exactement.

D. Dans ce cas pourriez-vous me dire si les élévateurs terminus privés imposent le même taux?—R. Non, nous appliquons un taux inférieur que quiconque afin d'attirer le grain, compte tenu des frais de séjour sur rail. Nous ne recevons pas de grain si nous n'agissons pas ainsi.

D. Les syndicats demandent-ils le même taux dans les élévateurs terminus que dans les élévateurs ruraux?—R. Il y a déjà eu des différences, mais je crois qu'aujourd'hui les frais sont exactement les mêmes, soit un treizième de cent.

Le PRÉSIDENT: Annexe J, page 62?

*M. Muir (Lisgar):*

D. Avant d'aller plus loin, je voudrais savoir ceci: quand les compagnies d'élévateurs se rencontrent-elles avec vos fonctionnaires?—R. Elles se sont rencontrées avec nous cette année et ont saisi l'occasion pour nous présenter des mémoires demandant des changements de tarif. Sur ce, j'ai déclaré que notre commission attendait, pour prendre une décision, d'entrevoir quel serait le chiffre de la présente récolte.

A cette époque, les perspectives étaient plutôt sombres dans l'Ouest canadien et la récolte n'était guère prometteuse. Dans l'intervalle toutefois la pluie est venue en sorte que la situation s'est améliorée.

D. La question de la température aurait donc quelque chose à voir aux frais de manutention?—R. Oui monsieur, de même qu'aux frais d'emmagasinage.

*M. Gundlock:*

D. En quoi l'abondance de la récolte peut-elle influencer sur les frais?—R. Cette question est très importante. Depuis de nombreuses années les compagnies d'élévateur ont eu à faire face à de fortes hausses dans les frais d'exploitation.

Les trois syndicats de l'Ouest de même que le *United Grain Growers* nous ont présenté des mémoires lors de notre réunion relative aux frais. Tous ont demandé une augmentation d'un demi cent quant aux frais d'élévation. Par ailleurs les compagnies d'élévateur de tête de ligne ont demandé une hausse d'un quart de cent en ce qui concerne les mêmes frais.